



Etudiants étrangers et dossier classé sans suite

Par Visiteur

Bonjour,
je suis étudiante étrangère de nationalité marocaine. Je renouvelle mon titre de séjour.
j'ai reçu un courrier de convocation de la préfecture datant du 28/10 cachet de la poste le 2/11 me demandant des pièces additionnelles à mon dossier à renvoyer par courrier.
Je viens de prendre aujourd'hui connaissance cette lettre.
Or cette lettre précise que "sans retour de ma part dans un délai de 15 jours, le dossier sera classé sans suite"?
Qu'est ce que cela signifie? quelles sont les conséquences et les voix de recours possible?

Cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Madame

Si je comprends bien vous venez à peine de lire cette lettre. Pour quelle raison n'avez vous pas eu connaissance de cette lettre avant?

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

Oui c'est bien cela. Je viens de trier mon courrier seulement hier. Je ne sais pas quand cette lettre est arrivée.
Que dois je faire leur transmettre les pièces demandées?

Cordialement,

Par Visiteur

Madame,

Je comprends bien mais le délai étant dépassé je crains fort que votre demande soit devenue irrecevable.
Essayez de téléphoner au service concerné.

Cordialement